

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 41 Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	PEGC2B41SE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de ce cours , l'étudiant est capable :

d'observer et de comprendre le climat de classe, ainsi que la dynamique des groupes

d'utiliser diverse outils de gestion de groupe ,

d'adopter une posture enseignante favorisant l'apprentissage de l'élève et de la classe

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGC2B41SEA Techniques de gestion de groupes et expression orale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGC2B41SEA Techniques de gestion de groupes et expression orale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques de gestion de groupes et expression orale			
Code	6_PEGC2B41SEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Amener les futurs enseignants à développer des compétences et des attitudes efficaces en terme de gestion de groupes et de communication. S'exercer au niveau de l'expression orale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Elargir les représentations initiales. Prendre conscience de son propre fonctionnement, identifier des attitudes.

Se questionner, réfléchir aux techniques qui favorisent un climat de classe serein et constructif. S'exercer à l'écoute. Aborder la dimension éducative dans la prévention des comportements inadaptés des apprenants. Acquérir des outils pour arriver à une gestion positive des conflits avec les adolescents.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les différentes facettes d'une gestion de groupe dans le chef de l'enseignant. Communication non-verbale. Autorité éducative - discipline - sanction. Communication positive. Gestion de la discipline, d'incidents critiques. Décodage de comportements scolaires difficiles. Outils d'animation de groupe, de gestion de conflits, de conduite de réunions : conseil de classe, conseil de coopération, conseil de participation...

Démarches d'apprentissage

Aller-retour « théorie-pratique ».

Apports théoriques. Mises en situation. Etudes de cas. Analyse d'incidents critiques relatifs aux expériences vécues en stages. Partage d'expériences personnelles. Elaboration collective de pistes d'action.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges (corrections, réponses aux questions, aides,...) sont possibles en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

Auger, M.-Th. & Boucharlat, Ch. (2001). *Elèves "difficiles", profs en difficulté*. Lyon : Chronique sociale.

Archambault, J. & Chouinard, R. (2009). *Vers une gestion éducative de la classe*. Bruxelles : De Boeck.

Ardois, C. (2004). *Former des apprenants responsables. Pour un environnement positif en classe*. Bruxelles : De Boeck.

Defrance, B. (2000). *Le droit dans l'école*. Bruxelles : Castells Labor.

Rey, B. (1999). *Les relations dans la classe au collège et au lycée*. Paris : ESF.

Rey, B. (2004). *Discipline en classe et autorité de l'enseignant. Eléments de réflexion et d'action*. Bruxelles : De Boeck.

Robbes, B. (2010). *L'autorité éducative dans la classe*. Paris : ESF.

Papillon, X. (2003). *Gérer la classe. Une compétence à développer*. Lyon : Chronique sociale.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Portefeuille documentaire. Exploitation de supports audiovisuels.

Ressources présentes à la bibliothèque.

Expériences vécues lors des stages.

Interventions extérieures.

4. Modalités d'évaluation

Principe

100% Examen oral au premier quadrimestre.

Même modalité d'examen au troisième quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).